

ID: 033-895134674-20251104-20250310-DE

Indicateurs présents au Contrat d'Objectifs

	Ambition de performa	nce dans l'exploitation (quotidienne	
Référence / Périmètre	Description de l'indicateur	Objectifs	Fréquence de calcul de l'indicateur	Fréquence de communication des résultats
1. Commun	Taux d'absentéisme (hors longue maladie)	≤ 3,5%	Annuelle	Annuelle
2. Commun	Taux de fréquence des accidents du travail	- 1er temps (2026) : définir un plan d'actions SST pluriannuel - 2ème temps (à partir de 2027) : respect du taux d'avancement du	Trimestrielle et annuelle	Trimestrielle et annuelle
3. Commun	Taux de gravité des accidents du travail	plan d'actions	Trimestrielle et annuelle	Trimestrielle et annuelle
4. Commun	Index égalité homme-femme	85 jusqu'à 2028, 88 à partir de 2028	Annuelle	Annuelle
5. Commun	Nombre d'heures d'insertion : handicap, alternance, stage, personnes éloignées de l'emploi, tutorat, sous- traitance	5%	Annuelle	Annuelle
6. Commun	Part de la masse salariale consacrée à la formation	2%	Annuelle	Annuelle
7. Eau Potable	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (P101.1)	100% Tout dépassement fera l'objet d'une contre analyse, visant à démontrer sa représentativité et/ou à expliquer les causes de l'écart	Mensuelle et Annuelle	Mensuelle et Annuelle
8. Eau Potable	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physicochimiques (P102.1)	100% Tout dépassement fera l'objet d'une contre analyse, visant à démontrer sa représentativité et/ou à expliquer les causes de l'écart	Mensuelle et Annuelle	Mensuelle et Annuelle
9. Eau Potable	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108.3)	Passage à 80% de tous les captages, dans le respect des délais prescrits par l'arrêté (acquisition, travaux, études)	Mensuelle et Annuelle	Mensuelle et Annuelle

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le



ID: 033-895134674-20251104-20250310-DE

		Passage à 100% sous 2		
		ans, par la mise en		
		place de la procédure		
		de suivi, dès lors que		
		l'arrêté préfectoral est		
		complétement mis en		
		œuvre		
		Maintien à 100% de		
		tous les sites		
		disposant d'un indice à		
	Taux de satisfaction des	100%		
	usagers			
	Enquête de satisfaction			
	portant sur au moins 1 500	>80 % en 2026		
10.	abonnés selon une liste de	≥85 % à compter de	Annuelle	Annuelle
Commun	questions élaborées par	2027		Aimaciic
	l'autorité organisatrice. % de			
	clients se disant "satisfaits"			
	ou "très satisfaits".			
	Taux de réclamations écrites	2026 : 3,6 ‰		
11. Commun	(courriers et mails) pour	2027 : 3,4 ‰	Annuelle	Annuelle
Commun	1000 usagers (P155.1)	Au-delà : 3 ‰		
	Pourcentage de réponses			Trimestrielle
12.	définitives aux demandes	2026 : 95 %	Trimestrielle	et
Commun	écrites des usagers dans un	Au-delà : 97 %	minodinolo	Annuelle
	délai < 30 jours ouvrés			7411140410
13.	Respect d'une plage horaire			Mensuelle et
Commun	de 2 h pour les rendez-vous	95 %	Mensuelle	Annuelle
	au domicile des clients			
14.	Taux d'entrée en contact			Mensuelle et
Commun	avec un conseiller en moins	>80 % Mensuelle	Annuelle	
	de 3 minutes			
15.	Taux de prise d'appels	90%	Mensuelle	Mensuelle et
Commun	téléphoniques			Annuelle
16. Commun	Taux de disponibilité de l'agence en ligne	95%	Mensuelle	Mensuelle et Annuelle
	Taux de devis pour			Aimacite
	branchements neufs (≤			
17.	25mm) réalisés sous 20			Trimestrielle
17. Commun	jours ouvrés à compter de la	>95 %	Trimestrielle	et
	réception de demande du			Annuelle
	pétitionnaire			
	Taux de demandes			Trimestrielle
18.	d'autorisations	100%	Trimestrielle	et
Commun	administratives sous 5 jours	1.5570		Annuelle
	Respect du délai de			Tutu
19.	réalisation du branchement	> 050/	Tuine = = + -/ - 11 -	Trimestrielle
Commun	après versement acompte	> 95%	Trimestrielle	et
	(40 jours ouvrés)			Annuelle
	Taux d'impayés au 31/12 de			
20.	l'année N sur les factures			
Commun	t diffice in our tes factales	<1 50%	Annualla	Annualla
Commun	d'eau émises au titre de l'année N-1	<1,5%	Annuelle	Annuelle

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le



21. Commun	Taux d'irrécouvrables au 31/12 de l'année N	<1%	Annuelle	Annuelle
22. Commun	Taux de mandatement des investissements prévus (renouvellement et neufs)	> 85%	Annuelle	Annuelle
23. Eau Potable	Taux de remontée d'index permettant de délivrer les services de télérelève	95%	Trimestrielle	Trimestrielle
24. Assainissement	Taux d'interventions urgentes engagées dans les délais < 105 min	2026 à 2028 : 92 % Revoyure en 2028	Trimestrielle	Trimestrielle
25. Assainissement	Taux d'interventions urgentes résolues dans les délais < 4 h	95% en 2026, 96% en 2027 et 97% à partir de 2028	Trimestrielle	Trimestrielle
26. Commun	Pourcentage du réseau en classe A	Présenter un plan d'actions stratégique de rattrapage en 2026 pour se mettre en conformité avec la réglementation	Annuelle	Annuelle
27. Eau Potable	Age moyen du parc compteur	≤ 10 ans	Annuelle	Annuelle
28. Eau Potable	Taux annuel de renouvellement des réseaux d'eau potable	>1%	Annuelle	Annuelle
29. Eau Potable	Taux moyen sur 5 ans de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	2026 : >0,74% 2027 : >0,88% 2028 : >0,96% À compter de 2029 : >1%	Annuelle	Annuelle
30. Eau Potable	Taux annuel de renouvellement des branchements (tous branchements confondus)	≥ 2% par an à compter de 2026	Annuelle	Annuelle
31. Assainissement	Linéaire de collecteurs non visitables inspectés par ITV et analysés	Objectif minimum de 80km/an et cible à 90km/an	Annuelle	Annuelle
32. Assainissement	Linéaire de collecteurs visitables curés (curage préventif par an)	3 km/an	Annuelle	Annuelle
33. Assainissement	Linéaire de collecteurs non visitables curés (distinguer curage préventif + curatif) par an	140 km/an	Annuelle	Annuelle
34. Assainissement	Taux de réalisation du programme annuel de renouvellement réseau eaux usées (séparatif + unitaire)	-2026 : Linéaire 14 km et 17 M€ -2027 : Linéaire 17,5 km et 21 M€ -2028 : Linéaire 17,5 km et 21 M€	Annuelle	Annuelle
35. GEPU	Taux de réalisation du programme annuel de renouvellement réseau eaux pluviales	Sous réserve du débat d'orientation budgétaire métropolitain	Annuelle	Annuelle

Reçu en préfecture le 06/11/2025

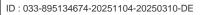
Publié le



			15 1 000 00	3134674-20231104-2023
		-2026 : Linéaire 3 km et 5 M€ -2027 : Linéaire 5,5 km et 8 M€ -2028 : Linéaire 5,5 km et 8 M€		
36. Assainissement non collectif	Taux de contrôle périodique de bon fonctionnement des installations	≥ 10 % par an	Annuelle	Annuelle
37. Eau potable	Volume prélevé dans l'Eocène (sous réserve de la recharge hivernale et de l'impact du programme annuel de travaux sur les autres ressources)	< 12 Mm3, sans CCLM < 7 Mm3 avec CCLM	Annuelle	Annuelle
38. Eau Potable	Volume prélevé par an dans les forages Oligocènes à aléa de dénoyage ou dénoyé	< 2 Mm3	Annuelle	Annuelle
39. Eau Potable	Rendement primaire en tenant compte des interconnexions	96 %	Annuelle	Annuelle
40. Eau Potable	Rendement global du réseau de distribution (P104.3)	≥ 85% en 2026 et 2027 ≥ 85,5% à compter de 2028	Annuelle	Annuelle
41. Eau Potable	Indicateur de perte en réseau (P106.3)	≤ 6,7 m³/km/j en 2026 ≤ 6,5 m³/km/j à compter de 2027	Annuelle	Annuelle
42. Eau Potable	Délai de réparation des fuites visibles	90 % des fuites visibles sous 3 jours calendaires	Annuelle	Mensuelle
42 bis. Eau Potable	Délai de réparation des fuites visibles	100 % sous 2 semaines à compter de leur signalement 100 % des fuites	Annuelle	Mensuelle
43. Eau Potable	Délai de réparation des fuites invisibles	trouvées par Recherche active de fuite sous 2 semaines calendaires à compteur de leur détection	Annuelle	Mensuelle
44. Eau Potable	Délai moyen de réparation des fuites visibles sur branchement sur domaine public	≤ 1,7 jour	Annuelle	Mensuelle
45. Eau Potable	Volume de perte totale (production / adduction / distribution)	≤ 8,7 Mm3 en 2026 ≤ 8,5 Mm3 à compter de 2027	Annuelle	Annuelle
46. Eau potable	Accompagnement des usagers à la mise en œuvre et à l'amélioration d'une démarche de préservation de la ressource en eau	- Les usagers accompagnés représentant en cumulé au moins 4% de la consommation eau potable facturée en 2025	Annuelle	Annuelle

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le



		- +1% par an en 2026 et en 2027 - Bilan à 3 ans		
47. Assainissement	Conformité des stations d'épuration aux autorisations de rejet par STEP en fonction de l'arrêté en vigueur (%) (P254.3)	- 2026-2028 : 99,5 % - A partir de 2029 : moyenne glissante sur 3 ans à 99,7 %	Annuelle	Annuelle
48. Assainissement	Réduire les déversements au milieu naturel des postes	- Milieu sensible : 0 déversement > 3h - Milieu non sensible : 0 déversement > 4h	Annuelle	Annuelle
49. Assainissement	Boues évacuées selon des filières conformes (P206.3)	100 %	Annuelle	Annuelle
50. GEPU	Disponibilité des stations de pompage d'eaux pluviales à 100% de leur capacité nominale	100% < 4 heures d'indisponibilité par événement	Annuelle	Annuelle
51. Commun	Réduction des émissions de GES par rapport à 2023	L'année de référence du reporting sera l'année complète 2023 sur le périmètre Eau + Assainissement. Une proposition détaillée de plan de transition sera soumise à la validation de l'Autorité Organisatrice avant le 31/12/2025. L'objectif chiffré de réduction sera défini en suivant pour les années ultérieures	Tous les 3 ans (conformément à la réglementation en vigueur)	Tous les 3 ans (conformément à la réglementation en vigueur)
52. Commun	Stratégie de production d'énergie	Une proposition de stratégie de production, d'optimisation et de valorisation énergétique (Eau + Assainissement) sera soumise à la validation de l'Autorité Organisatrice avant le 31/12/2026	Annuelle	Annuelle
53. Commun	Pourcentage de déchets valorisés par catégories	> 90 %	Annuelle	Annuelle
54. Commun 55.	Taux d'épargne brute sur recettes de fonctionnement Durée d'extinction de la	Suivi de la tendance des ratios au regard de la stratégie financière	Annuelle	Annuelle
Commun	dette	proposée par la Régie et validée par BM	Annuelle	Annuelle
56. Commun	Montant alloué à l'action sociale	400 k€/an	Annuelle	Annuelle

Reçu en préfecture le 06/11/2025 Publié le



ID: 033-895134674-20251104-20250310-DE

57. Commun	Montant alloué à des projets associatifs et liés au petit cycle de l'eau (eau potable et assainissement – 50k€)	50 k€/an	Annuelle	Annuelle
---------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------	----------	----------